
Comprendre la mise en œuvre des corridors humanitaires pour les réfugiés en Italie

Understanding the implementation of humanitarian corridors for refugees in Italy

Raphaëlle Segond

🔗 <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=510>

Electronic reference

Raphaëlle Segond, « Comprendre la mise en œuvre des corridors humanitaires pour les réfugiés en Italie », *Les Carnets du LARHRA* [Online], 1 | 2019 | 2019, Online since 17 septembre 2019, connection on 26 juillet 2022. URL : <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=510>

Comprendre la mise en œuvre des corridors humanitaires pour les réfugiés en Italie

Understanding the implementation of humanitarian corridors for refugees in Italy

Raphaëlle Segond

OUTLINE

Introduction

Méthodologie de recherche

Des négociations élitaires, marquées par le secret

L'observation participante, essentielle pour accéder au récit des négociations

Les manifestations d'un rapport de domination en situation d'entretien

Conclusion

TEXT

Introduction

- 1 En décembre 2015, le premier protocole d'accord pour la mise en place de corridors humanitaires pour les réfugié·e·s est signé en Italie entre les ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur et trois organisations chrétiennes à l'origine du projet : la communauté de Sant'Egidio, La Fédération des Églises Protestantes (FCEI) et la Tavola Valdese, rejointes ensuite par Caritas. Ce protocole autorise la création d'une nouvelle voie légale de passage vers l'Europe, indépendante du mécanisme de réinstallation¹ du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), depuis des camps au Liban, au Maroc et en Éthiopie. Juridiquement, cette légalité est fondée sur l'article 25§1, a) du code visa européen de 2009 selon lequel un État membre peut, de manière individuelle et à titre exceptionnel, délivrer des visas à validité territoriale limitée (VTL). Le protocole d'accord autorise alors la délivrance d'un visa à VTL permettant de faire venir légalement sur le territoire italien mille « personnes déplacées [dans des pays tiers] qui ont manifestement besoin d'une protection internationale »², c'est-à-dire qui pourront recevoir soit l'asile, soit la protection subsidiaire, soit la

protection humanitaire. Les corridors humanitaires sont ainsi présentés comme une alternative légale, ayant valeur d'exemple, aux traversées dangereuses, souvent mortelles, en Méditerranée. En 2014, l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) recense plus de 22 000 morts signalées depuis l'an 2000³.

- 2 Ce phénomène, la mort en Méditerranée, loin d'être nouveau, est révélé aux Européen·ne·s, et plus particulièrement aux Italien·ne·s, lors du naufrage du 3 octobre 2013 au large de Lampedusa qui fit 366 mort·e·s, 150 disparu·e·s et 148 survivant·e·s d'origine érythréenne, somalie ou soudanaise. Ce naufrage fut en effet particulièrement visible et médiatisé, venant matérialiser « la violence dont sont aujourd'hui porteuses les frontières européennes »⁴, au point d'être érigé en un nouvel « intolérable »⁵. Étudier la mise en œuvre des corridors humanitaires était donc pour moi un moyen d'analyser les mobilisations que suscite la mort en Méditerranée et leur matérialisation en un dispositif concret, mettant en avant le pouvoir de la compassion dans la réalisation des politiques publiques⁶. Le dispositif concerne certes peu de réfugié·e·s par rapport au nombre de personnes ayant besoin de protection internationale : les mille premier·e·s bénéficiaires des corridors humanitaires sont exclusivement arrivé·e·s du Liban, où le HCR dénombrait plus d'un million de réfugié·e·s syrien·ne·s en 2015⁷ ; la même année l'Ethiopie accueillait près de 820 000 réfugié·e·s sud-soudanais·es, somali·e·s ou érythréen·ne·s⁸. Cependant, malgré ces limites quantitatives, les corridors humanitaires ne vont pas de soi : ils sont élaborés dans un contexte de renforcement des frontières de l'espace Schengen, devenue une véritable « forteresse »⁹ tant le régime des visas s'est durci et les contrôles frontaliers renforcés. Leur adoption est d'autant plus paradoxale en Italie qui est l'un des pays qui, avec la Grèce, connaît le plus grand nombre d'arrivées irrégulières¹⁰ en Europe, et pour lequel en 2015, le Conseil de l'Union Européenne (U.E.) a décidé la mise en place d'un mécanisme de relocalisation, destiné à répartir ses demandeurs d'asile vers les autres pays européens.

Méthodologie de recherche

- 3 Il me fallait alors comprendre comment les organisations chrétiennes ont, par leur mobilisation, contribué de façon mesurée mais significa-

tive à infléchir les politiques migratoires européennes et italiennes. Pour cela, j'ai adopté une méthode socio-politique d'analyse de l'action publique s'intéressant aux acteur·rice·s de l'élaboration des politiques migratoires, de plus en plus marquées par l'intervention du secteur associatif¹¹. Je souhaitais ainsi analyser la stratégie de plaidoyer déployée par les organisations chrétiennes pour convaincre le gouvernement italien de mettre en place un mécanisme de corridors humanitaires. Or, nous verrons que dans une logique de « diplomatie humanitaire »¹², les rencontres et les réunions entre les responsables associatifs et les membres du gouvernement étaient souvent tenues secrètes et se déroulaient à huit-clos¹³. Cette culture du secret qui entourait les négociations, ainsi que leur caractère élitare furent les défis majeurs de mon terrain, effectué à Rome aux mois de février et mars 2017.

- 4 Afin de dépasser cette difficulté, je me basais tout d'abord sur une observation participante à l'occasion d'un stage à l'école Louis Massignon, dans le quartier du Trastevere, où la communauté de Sant'Egidio dispense des cours d'alphabétisation et d'italien langue étrangère. Je pouvais y côtoyer chaque jour des responsables de la communauté impliqué·e·s dans la création des corridors humanitaires, des bénévoles chargé·e·s de l'accueil, ainsi que des bénéficiaires du programme venu·e·s prendre des cours. Je me fondais aussi sur la réalisation de 18 entretiens semi-directifs enregistrés auprès des responsables des trois organisations chrétiennes et de membres du gouvernement ayant négocié ou mis en œuvre le dispositif. Ces données furent complétées par un recueil de documentation juridique, administrative, et médiatique (sites web, presse).
- 5 Les problématiques liées à la conduite de mon terrain s'inscrivent dans le cadre des débats sur les situations d'enquête auprès des dominant·e·s et plus particulièrement des structures décisionnelles marquées par une certaine culture du secret¹⁴. Ces débats opposent des chercheur·euse·s comparant la recherche à un « art du funambule »¹⁵, fait de multiples tactiques pour obtenir des informations, et d'autres¹⁶ montrant que l'enquête ne se résume pas à une question technique, et que des contraintes objectives sont liées à la situation sociale en jeu. Dans le cadre d'une enquête auprès de dominant·e·s, c'est la supériorité des enquêté·e·s sur l'enquêteur·rice qui est alors interrogée. Dans l'article « S'imposer aux imposants »¹⁷, les auteur·e·s

relèvent la diversité des réactions possibles de l'enquêteur·rice face à la domination qui, selon ses positions « intégrera plus ou moins cette imposition et, partant, intériorisera plus ou moins la domination ». Alors que je n'avais pas nécessairement intériorisé cette asymétrie sociale au départ de mon terrain, l'analyse rétrospective des entretiens me permet de percevoir certains effets de cette interaction dominant·e/dominée. Les entretiens montrent particulièrement, par le face à face qu'ils impliquent, les effets de l'asymétrie sociale pouvant s'y déployer¹⁸. L'observation participante, moins abordée dans les articles sur les enquêtes auprès des dominant·e·s¹⁹, m'a néanmoins aidé à contourner ces difficultés, facilitant la prise de contact avec mes enquêté·e·s, me donnant l'occasion d'observer directement des situations évoquées en entretien, ou encore d'obtenir des discours plus critiques que le discours officiel, en rencontrant des bénéficiaires des corridors humanitaires ou des bénévoles. Après avoir décrit le cadre de ma recherche, marquée par une culture du secret et un certain rapport de domination des enquêté·e·s sur l'enquêtrice (I) j'analyserai la place déterminante de l'observation participante pour accéder aux récits sur les corridors humanitaires (II) et montrerai, enfin, qu'en situation d'entretien ma difficulté à obtenir des informations concrètes sur les négociations rejoint des enjeux éthiques et politiques (III).

Des négociations élitaires, marquées par le secret

- 6 Objet central de ma recherche, la communauté de Sant'Egidio constitue le principal pivot des corridors humanitaires. Il s'agit d'une structure influente en Italie, fondée à Rome en 1968 et aujourd'hui présente dans plus de soixante pays²⁰. Elle agit dans le domaine de l'action sociale par ses réseaux caritatifs urbains et par ses programmes humanitaires. La communauté fonde son premier service aux migrant·e·s en 1979 et, dès 1982, elle ouvre des écoles de langue italienne (Louis Massignon), des maisons d'accueil ainsi que des centres d'écoute et de défense juridique pour les étranger·e·s. La communauté est largement associée aux dispositifs d'accueil étatiques, dans un État qui, devenu rapidement pays d'immigration au début des années 1980, a fait appel aux associations de défense des étrangers pour pallier ses déficits de structures et de personnel²¹. Son expertise lui vaut

de pouvoir conseiller l'État et revendiquer des évolutions dans les politiques d'immigration et d'asile italiennes, notamment par sa participation à la Table Nationale d'Asile, présidée par le HCR. C'est cependant son travail discret de médiation internationale et interreligieuse qui l'a fait connaître, en particulier en 1992 suite à la signature des accords de paix du Mozambique²². Elle œuvre actuellement au Sud Soudan, en Centrafrique et en Libye²³ et son rôle de médiatrice est reconnu par la diplomatie internationale, la communauté étant régulièrement qualifiée « d'ONU du Trastevere »²⁴. Structure influente, proche du pouvoir, la centralité de la communauté de Sant'Egidio dans la mise en œuvre des corridors humanitaires se mesure aussi à son savoir-faire en matière de voies légales de migration car, en 1986, elle avait fait venir cent cinquante réfugié·e·s irakien·ne·s en Italie pour organiser leur réinstallation aux États-Unis, en Italie et au Canada²⁵. Ainsi, ce sont des responsables de Sant'Egidio, dont plusieurs juristes qui, l'été 2014, structurèrent le projet des corridors humanitaires avant de le présenter au mois de septembre 2014, à l'occasion des rencontres internationales d'Assise, à la FCEI et à la Tavola Valdese²⁶. Au moment où commencèrent les négociations avec les institutions gouvernementales, les intrications entre la communauté de Sant'Egidio et l'État italien étaient particulièrement fortes. Nombre des responsables de Sant'Egidio sont, en effet, proches du Parti Démocrate (PD) alors au pouvoir. En 2012, sous le gouvernement Monti, Andrea Riccardi, fondateur de la Communauté de Sant'Egidio, avait été nommé ministre de la coopération internationale et de l'intégration. Lors des négociations, la présence au gouvernement de Mario Giro, ancien responsable des affaires internationales de Sant'Egidio nommé vice-ministre des Affaires étrangères, contribue grandement à favoriser la communication entre les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, et les organisations chrétiennes²⁷.

- 7 Les liens entre les organisations religieuses et le pouvoir sont donc forts, et l'on comprend alors que la mobilisation des organisations en faveur des corridors humanitaires ne relève pas d'une campagne de sensibilisation populaire, mais, au contraire, d'une stratégie de plaidoyer élitair, de type diplomatique, entre responsables associatifs et membres du gouvernement. Au sein de la communauté de Sant'Egidio, les responsables sont ses « membres » les plus influent·e·s, que la sociologue Marie Balas distingue hiérarchiquement des « volon-

taires »²⁸. Si ces dernier·e·s, constituent la base bénévole de la communauté et sont issu·e·s de tous les milieux sociaux, avec une forte proportion de quinquagénaires et de sexagénaires souhaitant investir leur temps libre dans une activité caritative, les membres, elles·eux, sont globalement issu·e·s de la bourgeoisie, voire de la haute bourgeoisie italienne. Contrairement aux volontaires, qui disposent d'une certaine autonomie, les membres sont pleinement intégré·e·s à la vie communautaire et spirituelle de Sant'Egidio. Surtout, il·elle·s se distinguent par leur position d'autorité, et par leurs responsabilités au sein des différents services caritatifs. Des procédures de sélection élitistes participent du recrutement d'une partie des membres, qui se fait essentiellement par le bouche-à-oreille, *via* des invitations personnelles. La majorité des membres viennent alors de milieux économiquement favorisés, ou ont reçu une formation intellectuelle poussée. Bénévoles, il·elle·s exercent un métier de catégorie socio-professionnelle supérieure, en relation avec le service qu'il·elle·s mènent dans la communauté : « un professeur en droit des immigrés se consacrera à l'assistance juridique et à l'*advocacy* pour Sant'Egidio ; à Rome les travailleurs sociaux [...] sont en poste dans les institutions publiques d'où ils transfèrent des ressources (compétences, réseau, information) pour leur communauté [...] »²⁹. Ainsi, les membres de la communauté interrogé·e·s pour mon mémoire étaient juriste, vice-ministre, député, journaliste ou encore professeur·e·s d'université en sciences sociales et en droit. Parmi les membres, le noyau fondateur et dirigeant de la communauté est constitué d'une centaine de personnes, qui ont fait pour la plupart leurs études au Lycée Virgile, qui forme les élites romaines. Elles peuvent faire partie du conseil de la présidence (élu tous les quatre ans) ou peuvent, par cooptation, être amenées à assurer la gestion d'un service spécifique³⁰. Membres du gouvernement ou responsables associatifs, mes enquêté·e·s étaient donc globalement des « dominant·e·s », personnes de pouvoir issu·e·s de milieux sociaux favorisés. Étant moi-même fille de cadre supérieur, venant d'un milieu bourgeois, et réalisant alors ma cinquième année d'études supérieures dans une institution française élitiste, le rapport hiérarchique entre mes enquêté·e·s et moi-même, qui aurait *a priori* pu être associé à mon statut d'étudiante, était diminué. Cependant, la position dominante de mes enquêté·e·s n'était pas seulement liée à leur origine sociale, mais aussi à leur fonction et à leurs responsabilités politiques, leur donnant accès à un savoir confiden-

tiel. La fermeture des négociations élitaires sur les corridors humanitaires est en effet renforcée par la culture du secret qui les entoure. Jusqu'à la signature du protocole d'accord, en décembre 2015, le projet n'est pas médiatisé³¹. L'une des causes est la crainte de la part du gouvernement de l'opposition d'une grande partie de l'électorat dans un contexte où l'immigration est largement présentée comme risque. Cette situation de confidentialité est aussi liée à la culture politique spécifique de Sant'Egidio, souhaitant conserver une grande discrétion dans ses opérations diplomatiques, et cherchant à éviter toute exposition des moments de dissensus dans l'espace public. Dans les négociations comme dans la stratégie de diffusion des corridors humanitaires après la signature du protocole d'accord, les réunions se tiennent à huit-clos, ou bien prennent la forme de rencontres plus informelles (rendez-vous personnels ; en *off*, lors de forums et de festivités)³². Ces « tricotages infra-institutionnels »³³ tiennent une place stratégique car ils permettent d'instaurer une relation de confiance avec les partenaires de négociation. Ils viennent cependant complexifier le plaidoyer et renforcer la situation de confidentialité, l'espace-temps du débat et de la négociation se trouvant souvent redistribué dans « le confidentiel, le privé ou l'informel »³⁴. Lors de mon terrain, un an et trois mois après l'ouverture des corridors humanitaires, leur mode de fonctionnement et les arrivées des premières familles venues du Liban étaient certes médiatisés. Cependant les débats et les éventuels conflits précédant la mise en place du dispositif, ainsi que les acteur·rice·s précis·e·s impliqué·e·s dans les négociations, m'étaient inaccessibles. Souhaitant comprendre ce plaidoyer discret et multi localisé, j'étais aussi consciente des difficultés probables que j'éprouverai à rencontrer de hauts responsables. Mon insertion sur le terrain fut néanmoins facilitée par ma connaissance de la communauté de Sant'Egidio en France, et par ma proximité d'alors avec la présidente de l'organisation. C'est cette dernière qui me mis au courant de l'existence des corridors humanitaires et me recommanda auprès des responsables italien·ne·s du projet.

L'observation participante, essentielle pour accéder au récit des négociations

- 8 La méthode de l'observation participante se traduit par ma présence quotidienne au centre de langue du Trastevere, où les principaux responsables des corridors humanitaires de Sant'Egidio ont leurs bureaux ou bien effectuent un service caritatif³⁵. En tant que stagiaire, j'effectuais de petites tâches d'organisation, et profitais des plages de temps libre qui m'étaient offertes pour tisser des liens avec des bénévoles de la communauté ainsi qu'avec les bénéficiaires du programme venu·e·s prendre des cours de langue. Je me présentais systématiquement comme une étudiante, membre de la communauté de Sant'Egidio en France, effectuant une recherche sur les corridors humanitaires. Je précisais aussi que la recherche portait sur les négociations et sur l'aspect législatif du programme, et non sur leurs actions bénévoles ou sur leur expérience migratoire. En cela, j'avais conscience que j'excluais de ma recherche les questions du fonctionnement effectif du dispositif et de l'intégration socio-économique et culturelle des bénéficiaires. Ce choix méthodologique était lié à ma méconnaissance de l'arabe, ainsi qu'au temps disponible pour ma recherche (2 mois), trop court pour sillonner le territoire italien où étaient réparti·e·s les réfugié·e·s ou pour me rendre au Liban d'où ils·elles partaient alors. Néanmoins, les discussions informelles que nous avions, très concrètes, me parlaient des lieux et des acteur·rice·s des corridors humanitaires. Je pouvais, de façon informelle, leur poser des questions sur le dispositif : comment le percevaient-ils·elles ou le vivaient-ils·elles ? Quels nouveaux enjeux posait-il pour la communauté de Sant'Egidio ? Quel était leur rôle ? Souvent critiques, ces contre-discours me permettaient de dépasser, notamment, nous le verrons, en entretien, le discours officiel de réussite des corridors humanitaires. Par ailleurs, les bénévoles et bénéficiaires du projet furent pour moi de véritables relais. Ils·elles m'informèrent de nombreux événements organisés par la communauté de Sant'Egidio et m'aidèrent à identifier les principaux acteur·rice·s des corridors humanitaires, auprès desquel·le·s ils·elles

n'hésitèrent pas à m'introduire par *e-mail* ou par une rencontre au centre de langue.

- 9 L'observation participante m'offrait en effet la possibilité d'un contact direct avec les responsables. Les relations étaient néanmoins plus complexes à établir qu'avec les bénévoles : elles étaient tour à tour chaleureuses et distantes, caractérisées par ce que la chercheuse Marie Balas qualifie de « chaud-froid »³⁶ dont le-la responsable avait la maîtrise. Alors que nous pouvions avoir partagé une discussion ou un événement convivial la veille, le contact pouvait être plus difficile le lendemain, marqué par certaines stratégies d'évitement comme une salutation très brève, un détournement de regard, ou une non-introduction dans le cercle de discussion³⁷. Cette économie des relations témoigne des emplois du temps très chargés des responsables, engagé·e·s à la fois dans la gestion d'un service caritatif, dans le fonctionnement global de Sant'Egidio, et dans des projets plus ponctuels tels les corridors humanitaires. Cependant, ce cadre relationnel contribue aussi à instaurer une relation hiérarchique entre les responsables et la chercheuse, et plus largement le reste des bénévoles. La durée de mon terrain me permit néanmoins de jouer sur ces temps de « chaud-froid ». Lors des moments les plus conviviaux, je pouvais manifester mon envie de réaliser un entretien, ou d'assister aux événements dont j'avais été informée par les bénévoles-relais. Je fus ainsi invitée à une arrivée de réfugié·e·s à l'aéroport de Fiumicino, à un forum au Vatican introduit par le Pape et à la fête d'anniversaire des corridors humanitaires. Les moments de distance se manifestaient notamment lorsque les responsables recevaient des journalistes, des politiques, d'autres associatifs ou des dignitaires religieux dans leurs bureaux, situés au sein de l'école de langue. Nombre de ces réunions étaient destinées à convaincre des partenaires, souvent étrangers, de mettre en place des corridors humanitaires, ainsi qu'à exposer l'architecture du projet. Les corridors humanitaires étaient largement publicisés en 2017 mais les témoignages sur les difficultés à les négocier et à les mettre en place étaient absents de cette médiation. La diffusion de ces informations se faisait donc de proche en proche, par la mobilisation des réseaux associatifs, religieux, ou diplomatiques de la communauté, invités, dans un cadre confidentiel, à reproduire le modèle. Si je n'étais pas conviée à ces rencontres, je pouvais cependant, par l'observation, les analyser, ce qui me rensei-

gnait sur la stratégie de plaidoyer de Sant'Egidio. Ainsi, après une visite de l'école de langue, des réfugié·e·s parmi les plus satisfait·e·s du dispositif (présence régulière au centre de langue, investissement auprès de la communauté et relations amicales avec ses membres), et/ou parmi les mieux intégré·e·s (apprentissage avancé de l'italien, formation professionnelle en cours), étaient invité·e·s à témoigner. Le·la responsable emmenait ensuite ses invité·e·s dans son bureau pour une discussion en comité restreint, à porte fermée.³⁸ Je pouvais alors mieux saisir cette culture du secret qui caractérise le plaidoyer de Sant'Egidio dans la création des corridors humanitaires comme dans leur diffusion.

- 10 L'observation participante fut donc centrale pour ma recherche en ce qu'elle me permit de mieux comprendre le fonctionnement de l'association, et de créer des liens avec des bénévoles et des bénéficiaires des corridors humanitaires, m'offrant à la fois un contre-discours sur les corridors humanitaires, et des ouvertures vers les responsables de la communauté. L'un de mes objectifs méthodologiques était en effet d'obtenir des entretiens auprès d'elles-eux, afin de retracer avec précision la courte histoire des corridors humanitaires. Moins de deux ans après la signature du premier protocole d'accord, et alors que le plaidoyer pour la reconduction et la diffusion du projet était encore en cours, je ne pouvais espérer accéder au récit des négociations en consultant les archives publiques. Les entretiens avec les principaux acteur·rice·s du projet étaient donc incontournables.

Les manifestations d'un rapport de domination en situation d'entretien

- 11 Pour mon enquête, j'ai ainsi pu mener dix-huit entretiens semi-directifs allant de trente minutes à deux heures. Tous ces entretiens étaient enregistrés, avec accord de l'enquêté·e puis retranscrits. Les marques d'oralité ont été effacées dans le cadre de l'article et les citations de passages en *off* anonymisées. Les personnes interrogées étaient surtout des responsables de la Communauté de Sant'Egidio, de la FCEI, de la Tavola Valdese et de Caritas, et des membres du gouvernement ayant mis en place les corridors humanitaires. Ces en-

tretiens avaient un objectif informatif car je souhaitais retracer les linéaments politiques du dispositif, et comprendre le plus concrètement possible son fonctionnement. Ils répondaient par ailleurs à une volonté d'analyser les représentations des acteur·rice·s interrogé·e·s. Je faisais l'hypothèse qu'elles seraient marquées par un discours tout à la fois humanitaire (sauver des vies) et managérial³⁹ (développer des mécanismes reproductibles pour gérer au mieux les « crises » migratoires). J'avais en effet pu analyser ce double discours dans les recommandations de l'Union Européenne⁴⁰, du HCR⁴¹ ou d'ONGs⁴² défendant des voies migratoires légales pour les réfugié·e·s, et supposais qu'il pourrait être de même nature au sein des organisations religieuses étudiées, étant donné leur proximité avec l'État italien, ainsi que leur présence à de nombreux forums organisés par la Commission Européenne ou par l'ONU⁴³. La majorité des entretiens demandés fut acceptée, parfois avec engouement. L'observation participante eut un rôle clef dans ces prises de contact mais je bénéficiais aussi de la volonté des organisations religieuses de publiciser et de diffuser les corridors humanitaires. Ces dernières disposent d'organes de communication et organisent des conférences de presse à chaque arrivée de réfugié·e·s ; elles sont globalement satisfaites du travail des médias qui proposeraient, selon Marco Impagliazzo le président de Sant'Egidio, un nouveau regard, plus humain, sur les migrations⁴⁴. Les corridors humanitaires ont en effet reçu un excellent accueil médiatique et politique en Italie. Entre décembre 2015 et mai 2017, 52 articles à leur sujet furent publiés dans deux des principaux quotidiens italiens *La Repubblica* et *Il Corriere della Sera*⁴⁵. Ils sont globalement favorables au dispositif, informent des nouvelles arrivées, de la situation dans les camps au Liban ou en Ethiopie, et présentent l'accueil des associations ou des portraits émouvants de réfugié·e·s. Les corridors humanitaires ne trouvèrent que peu de contradicteur·rice·s, y compris au sein des partis de la droite nationaliste tel la Ligue du Nord. Dès 2016, Matteo Salvini, actuel ministre de l'Intérieur alors leader de ce parti, affirma publiquement son ouverture envers les corridors humanitaires⁴⁶. Nommé au gouvernement, il déclare en juillet 2018 vouloir favoriser ce dispositif afin que les « vrais réfugiés » (qu'il oppose aux « migrants économiques ») puissent venir en Europe « par avion, sans risquer leur vie en mer »⁴⁷. Le contexte médiatique et politique jouant en ma faveur, je constatais par ailleurs que j'avais plus de facilités à rencontrer les acteur·rice·s les plus haut·e·s placé·e·s, notam-

ment les membres des ministères ou les présidents des associations, réservant des plages horaires pour des rendez-vous. Les entretiens les plus complexes à obtenir furent ceux menés auprès des responsables des organisations religieuses travaillant au fonctionnement quotidien des corridors humanitaires, ou des opérateur·ice·s salarié·e·s (très présent·e·s au sein des organisations protestantes). Ces dernier·e·s devaient en effet jouer avec un emploi du temps dont la charge était augmentée par les très nombreux déplacements qu'ils·elles effectuaient. Ainsi, trois entretiens furent rejetés, soit de façon indirecte par l'absence de réponse à des sollicitations écrites ou orales, soit explicitement par un renvoi vers une autre personne ; un entretien fût effectué en deux temps, la personne ayant dû s'échapper pour régler une urgence ; un autre à distance, *via* des proches présentes au Liban.

- 12 Plus ou moins difficile à contacter en fonction de leur rôle dans la gestion du dispositif, les dirigeant·e·s politiques comme les responsables associatifs constituent la majorité des personnes interrogées. Nous l'avons vu, ces personnalités appartiennent généralement à l'élite italienne par leurs origines sociales et par leur statut professionnel. Leur position dominante par rapport à l'enquêtrice, elle aussi issue des classes supérieures et proche de la communauté française de Sant'Egidio, se manifeste essentiellement par rapport à leurs responsabilités politiques et aux savoirs confidentiels détenus. Or, comme l'indiquent les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot : « si l'enquête sociologique ne se limite bien évidemment pas à l'entretien, celui-ci condense les plus grandes difficultés par le face à face qu'il implique. Du moins les difficultés ayant leur source dans la relation même entre le chercheur et son « objet » »⁴⁸ L'entretien est en effet une situation de communication qui, comme toute interaction, ne peut s'abstraire du statut social des communicant·e·s. Au moment de mon enquête, la relation de pouvoir qui s'y déployait soulevait donc des questions méthodologiques, que j'exposerai ici à travers l'exemple précis de mon entretien avec Mario Giro, alors vice-ministre des Affaires étrangères.
- 13 Étudiant dans un lycée de l'Union Européenne à Bruxelles, puis docteur en histoire économique, Mario Giro se professionnalise comme expert au bureau des études de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL). Il intègre la communauté de Sant'Egidio en

1975 et, en 1998, il est nommé Responsable des relations internationales et travaille comme médiateur dans les processus de paix. Alors membre du parti de centre gauche Démocratie Solidaire (DS), il est nommé en 2014 au gouvernement de Matteo Renzi (PD) comme vice-ministre des Affaires étrangères et abandonne pour cela ses responsabilités au sein de la communauté de Sant'Egidio⁴⁹. Sa multipositionnalité en fait un acteur clef dans la mise en place des corridors humanitaires. J'initie la prise de contact avec le vice-ministre par *e-mail*, en me présentant comme une « amie de la communauté » tout en mentionnant mon investissement à Lyon auprès de Sant'Egidio. Signe d'une certaine timidité face à cet acteur influent, je mens sur la nature de ma recherche, expliquant qu'il s'agit d'une thèse doctorale et non d'un mémoire de première année de master⁵⁰. La réponse de la secrétaire du vice-ministre à mon mail est immédiate et enjouée, bien que le rendez-vous fût reporté à deux reprises, la maîtrise du moment et du lieu de l'entretien revenant au vice-ministre. Ce dernier me reçoit dans ses bureaux, au ministère des Affaires étrangères. La symbolique du pouvoir incarnée dans l'espace⁵¹ est bien présente et notable dès mon arrivée, ma première dans un lieu de pouvoir étatique. Contrôlée au portillon, je suis invitée à attendre dans une salle aux meubles acajou et aux fauteuils en velours bleu avec un tableau sur chaque mur pendant que l'enquêté discute avec l'ambassadeur espagnol ; je ne peux me retenir de prendre une photo pour l'envoyer à mes proches. Il me reçoit dans son bureau qui fait le triple de la salle d'attente. Ce luxe m'impressionne et, même si par son accueil chaleureux le vice-ministre contribue à me mettre à l'aise, je reste attentive à garder une attitude professionnelle, veillant à ma tenue et à la correction de mon vocabulaire⁵². À la relecture de l'entretien, je remarque que si je ne suis pas inhibée par l'acteur que j'interroge, de nombreuses questions m'échappent. Je me fais par exemple régulièrement couper la parole, ou bien reprendre, comme en atteste cet extrait :

-L'enquêtrice : Et je me demandais si l'on pouvait comparer l'œuvre des couloirs humanitaires aux actions de diplomatie informelle, dont on parle souvent pour Sant'Egidio. On dit que Sant'Egidio fait de la diplomatie...

-L'enquêté : Je vous ai à peine fait le lien avec beaucoup d'autres

choses qui sont toutes diplomatie informelle.

-L'enquêtrice : Oui c'est vrai

- 14 D'autre part, l'une des difficultés majeures fut de m'extraire du discours officiel sur les corridors humanitaires pour aller vers des récits plus concrets de leur mise en œuvre. Par exemple, lorsque je lui pose des questions invitant à une réponse technique et précise, l'enquête développe un récit très général de défense politique des corridors humanitaires :

- L'enquêtrice : L'une des questions que je me posais c'est la différence entre les corridors humanitaires et la politique de resettlement que mène aussi l'Italie ?

- L'enquêté : Alors, la politique de resettlement ne marche pas, parce que les Européens en ce moment se disputent entre eux et ne veulent pas se distribuer le nombre de réfugiés qu'il y a. Il y a des pays qui n'en veulent pas du tout, il y a des pays qui pensent en avoir déjà assez. La question est de savoir si notre intelligence devient généreuse, ou elle passe par une forme de fermeture qui nous amène, nous amènerait, à devenir un continent fermé. Moi je pense que, qu'avant tout, il y a un défi géopolitique qui est donné à l'Europe [...].

- 15 L'enquêté développe alors sa vision géopolitique de l'Europe durant plusieurs minutes, en décalage avec mes attentes d'informations très concrètes. Ce problème d'accès à la pratique est récurrent dans les entretiens avec des dominants⁵³. Dans le cadre de mon enquête, plus la personne était proche du gouvernement, ou des réseaux diplomatiques, plus elle avait tendance à me présenter ce type de discours, politique, général et préconçu car construit au fil d'interventions politiques et médiatiques. Ces deux précédents exemples témoignent de difficultés à imposer ma parole en situation asymétrique d'entretien, soit qu'elle soit coupée, soit, au contraire, que je ne parvienne pas à mettre fin à de longs monologues.

- 16 Néanmoins, un entretien marqué par le rapport de domination n'est pas nécessairement un entretien raté et nombre de tactiques peuvent être déployées pour dépasser certaines limites. Je relève premièrement des situations où j'ai pu jouer de mon statut d'étudiante étrangère, osant poser des questions qui auraient pu être perçues comme ingénues (« Et cela, c'est bien le ministère de l'Intérieur qui s'en

charge, n'est-ce pas ? » ; « Les critères de sélection ont-ils été un objet de discussion ? »). L'utilisation de sources croisées fut aussi un moyen d'inviter l'interlocuteur·rice à développer certains sujets. Des entretiens et des discussions informelles avec des membres des associations n'ayant pas directement participé aux négociations, ou avec des réfugié·e·s venu·e·s avec les corridors humanitaires, me permettaient d'obtenir des informations que je n'aurai pu obtenir auprès des seuls responsables. L'une des questions les plus taboues à aborder était par exemple la déception de nombreuses personnes arrivées en Italie par rapport aux conditions d'accueil, et leur difficulté à s'intégrer en un an, limite du financement fixé par les associations. X., réfugié dont j'étais proche, m'expliquait qu'expulsé après un an et six mois du logement où il était, il risquait de se retrouver à la rue.⁵⁴ Il me confiait que certaines personnes, déçues, étaient retournées au Liban. Je pu ainsi citer X. dans un entretien avec une stagiaire de la FCEI, critique à l'égard du dispositif. Sa réponse me permet de percevoir de forts débats entre les différentes associations sur la question de l'accueil, et confirme les tensions majeures à ce sujet.

L'enquêtrice : D'ailleurs, mon ami N. m'a dit que... il y avait plein de personnes qui étaient parties d'Italie...

L'enquêtée : Oui, de Sant'Egidio.

L'enquêtrice : Uniquement de Sant'Egidio, tu penses ?

L'enquêtée : Que je sache, oui... [...] Je sais que Sant'Egidio essaye de faire un accueil où les personnes ne sont pas en appartement [comme c'est le cas avec la FCEI] mais en famille. [...] C'est plus une situation d'urgence pour moi, ça. Ce n'est pas la meilleure chose.

Mais pour eux c'est une manière de mieux intégrer les gens.

- 17 La réception des corridors humanitaires par les bénéficiaires, et le partenariat entre les associations étant publiquement, et dans mes entretiens avec les responsables, présenté comme harmonieux, je n'aurais sans doute pas pu connaître ces désaccords sans l'aide de ces contre-discours. Cependant, si des tactiques rhétoriques ou méthodologiques m'ont permis de dépasser certaines limites de mes entretiens avec des dominant·e·s, d'autres difficultés, d'ordre éthique et politique, m'apparaissent. Ces difficultés sont moins liées à une situation ponctuelle d'entretien asymétrique qu'à la position plus générale de l'enquêté·e comme devant faire face, en tant que personne de pou-

voir, à des problématiques telles que le secret d'État. Ainsi, certaines réponses ne m'étaient pas accessibles, non par manque de savoir-faire, mais parce que leur diffusion aurait sans doute pu compromettre le dispositif des corridors humanitaires lui-même. Je savais par exemple par le biais d'un entretien avec une opératrice que la création du couloir humanitaire entre l'Italie et le Maroc prévue par le protocole d'accord était compromise. Pourtant, lorsque j'ai questionné Mario Giro sur les difficultés à mettre en œuvre ce partenariat, ce dernier a éludé la question :

L'enquêtrice : Mais, à propos du Maroc : il me semble avoir entendu qu'il y avait des soucis en ce moment pour faire venir des personnes du Maroc.

L'enquêté : J'ai pas entendu !

L'enquêtrice : D'accord. Je ne sais pas...

L'enquêté : On a pas vraiment commencé avec le Maroc, donc on verra bien.

L'enquêtrice : D'accord, vous en êtes encore aux missions en fait...

L'enquêté : Oui.

- 18 *Je ne peux faire l'hypothèse que, en tant que membre du ministère des Affaires étrangères, il n'ait pas eu écho des nombreuses rencontres inabouties faites au Maroc et du retard de deux ans dans l'arrivée des réfugié·e·s sur place. En tant que membre du gouvernement en charge des négociations, Mario Giro possède un savoir que je n'ai pas le droit de posséder et dont la diffusion pourrait se révéler problématique car les négociations ne sont pas abouties. Si tant est que l'on puisse y parvenir, accéder à cette parole pose donc à l'enquêteur·rice des questions d'ordre éthique et politique sur ce qui peut être su et dévoilé.*

Conclusion

- 19 Cette analyse méthodologique de l'enquête que je menais en 2017 a été réalisée rétrospectivement, presque deux années après. Elle est, en un sens, anachronique car je n'avais pas su démêler lors de mon terrain les fils guidant mes recherches. Ma méthodologie était essentiellement fondée sur l'entretien, et j'avais peu théorisé l'ensemble des possibilités que m'offrait l'observation participante. Mes notes de terrain s'en ressentaient ; je n'y développais que les éléments marquants,

oubliait parfois la régularité du quotidien. Par exemple, je ne décomptais pas les multiples rendez-vous tenus dans les locaux de Sant'Egidio et ne pus en retenir que la répétition. L'enquête, non définie par un protocole strict de recherche, prit donc plutôt la forme spontanée d'une adaptation incessante au terrain et aux opportunités qu'il m'offrait. Je répondais favorablement à toutes les invitations, pourvu qu'elles se tiennent à Rome ou dans une ville voisine accessible, et n'hésitais pas à en susciter lorsque l'occasion se présentait. Je ne disposais pas non plus de grille d'entretien, souhaitant adapter au mieux mes questions aux profils de mes interlocuteur·rice·s, ces dernières évoluant au fil des informations que je collectais. Cette spontanéité m'était sans doute rendue possible par ma proximité sociale avec les acteur·rice·s que je devais interroger. Elle l'était aussi du fait de l'accueil convivial que je recevais à l'école de langue et lors de mes entretiens. Ma recherche était globalement acceptée et cela contribuait à me donner confiance pour réaliser des entretiens avec des dominant·e·s. Une lecture sociale de la situation d'enquête, ainsi que l'objectivation de ma position sociologique – car le statut social des chercheur·se·s est loin d'être homogène – était donc inévitable pour comprendre mes pratiques.

- 20 La compréhension de ma position politique et éthique l'était aussi. Étant donné la culture du secret entourant les négociations et la diffusion des corridors humanitaires, quelles informations pouvais-je aller rechercher, et surtout diffuser si je parvenais à les obtenir ? Nul doute que j'éprouvais une certaine gêne à dépasser des barrières que les acteur·rice·s pouvaient poser en entretien, comme ce fût le cas au sujet du Maroc. Après enquête, l'analyse de mon point de vue sur les corridors humanitaires me donne un élément de compréhension sur ce sentiment. En effet, plus mon travail avançait, plus je me situais dans un entre-deux politique. J'étais très critique du risque de généralisation de l'externalisation de la demande d'asile⁵⁵ que la multiplication de corridors humanitaires pouvait induire. En même temps, dans le contexte de sélection toujours plus grande des personnes pouvant – ou non – s'installer sur le territoire européen, et face à l'augmentation du nombre de mort·e·s aux frontières, j'espérais que la démarche déjà entreprise par les organisations religieuses aboutisse. Je souhaitais que ma recherche informe les acteur·rice·s du projet de ses possibles effets pervers, sans pour autant compromettre les né-

gociations en cours. Cette orientation axiologique de ma recherche, non neutre, est, au-delà de ma possible timidité liée à mon statut d'étudiante, un élément permettant de comprendre l'ambiguïté de ma méthodologie, marquée à la fois par la volonté de dévoiler les tenants et aboutissants des corridors humanitaires, en particulier leurs éléments les plus problématiques, et par celle de respecter les silences de mes interlocuteur·rice·s, ne souhaitant pas que ma recherche leur pose des difficultés. L'enquête sur les dominant·e·s, d'autant plus dans le cadre d'un sujet aussi controversé que les politiques migratoires, implique donc, au-delà d'un recul sociologique, une réflexivité politique du·de la chercheur·se sur ses propres engagements. Le travail d'écriture, ainsi que le compte-rendu fait aux acteur·rice·s en dépend : dans le cadre de ma recherche sur les corridors humanitaires j'ai choisi, faute d'avoir pu clarifier mon point de vue critique au départ de mon enquête, d'en informer les enquêté·e·s après coup par l'envoi d'un rapport.

NOTES

- 1 Ou *resettlement* : opération du HCR qui vise à transférer des réfugié·e·s de camps vers des États d'accueil, selon des quotas qu'ils ont eux-mêmes fixés. Ils se distinguent des corridors humanitaires car ce sont des acteurs gouvernementaux, et non associatifs, qui les mettent en œuvre.
- 2 *Protocole d'Accord des Corridors Humanitaires*, 13§a, 2015.
- 3 OIM, *Fatal journeys tracking lives lost during migration*, publications IOM, Genève, 2004. (<https://www.iom.int/files/live/sites/iom/files/pbn/docs/Fatal-Journeys-Tracking-Lives-Lost-during-Migration-2014.pdf>)
- 4 Collectif BABELS, Carolina KOBELINSKY et Stefan LE COURANT, *La mort aux frontières de l'Europe*, Paris, Le passager clandestin, 2017.
- 5 Evelyne RITAINE, « Quand les morts de Lampedusa entrent en politique : *damnatio memoriae* », *Culture et Conflits*, 2015, 3, p. 117-142.
- 6 Didier FASSIN, « Quand le corps fait loi. La raison humanitaire dans les procédures de régularisation des étrangers », *Sciences sociales et santé*, 2001, 19, p. 5-34 et *La raison humanitaire, une histoire morale du temps présent*, Paris, Seuil, 2010.

- 7 UNHCR, « HCR : le nombre de réfugiés syriens dépasse quatre millions pour la première fois », URL : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2015/7/559e2ca6c/hcr-nombre-refugies-syriens-depasse-millions-premiere-fois.html>. Consulté le 7/01/2019. 9 juillet 2015.
- 8 RFI : « L’Ethiopie, pays d’accueil pour les réfugiés africains », URL : <http://www.rfi.fr/afrique/20150802-ethiopie-pays-accueil-refugies-africains-soudan-sud-camps-avantages>, consulté le 7/01/2019. 3 août 2015.
- 9 Serge WEBER, « L’Europe forteresse, à quel prix ? » *Revue projet*, 2013, 335, p. 6-13.
- 10 Soit plus de 170 000 en 2014 selon l’OIM, URL : <https://www.iom.int/fr/news/le-nombre-darrivees-de-migrants-en-europe-par-la-meditteranee-passe-la-barre-des-210-000-en>, consulté le 7/01/2019.
- 11 Nicolas FISCHER, Camille HAMIDI, *Les politiques migratoires*, Paris, La découverte, 2016.
- 12 Philippe RYFMAN, « L’action humanitaire non gouvernementale : une diplomatie alternative ? », *Politique étrangère*, 3, 565-578, 2010.
- 13 Carnet de terrain et entretiens, février-mars 2017.
- 14 Grégory DAHO, « Faire parler les généraux. Retour sur quelques usages des techniques d’entretien en milieux militaires », *Interrogations* ?, 22, 2016.
- 15 Samy COHEN, *L’art d’interviewer les dirigeants*, Paris, PUF, 1999.
- 16 Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, « Pratiques d’enquête dans l’aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l’entretien semi-directif » *Genèses*, 3, 120-133, 1991 ; Hélène CHAMBOREDON, Fabienne PAVIS, Muriel SURDEZ, Laurent WILLEMEZ, « S’imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l’usage de l’entretien », *Genèses*, 16, 114-132, 1994 ; Sylvain LAURENS, « Pourquoi et comment poser les questions qui fâchent ? » *Genèses*, 69, 112-127, 2007.
- 17 Hélène CHAMBOREDON et alii, *op.cit.*
- 18 Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, *op.cit.*
- 19 Le rôle de l’observation est néanmoins analysé dans l’ouvrage de Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, chapitre IV : « La pratique de l’observation », *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris, PUF, 2005.
- 20 Source : <http://santegidio.org>

- 21 Maurizio AMBROSINI et Chiara MARCHETTI, *Cittadini possibili: un nuovo approccio all'accoglienza e all'integrazione dei rifugiati*, Milano, Angeli, 2008.
- 22 Marie BALAS, *op.cit* ; Pierre ANOUILH, « Sant'Egidio au Mozambique : de la charité à la fabrique de la paix » *Revue Internationale et Stratégique*, 2005, 59, p. 9-20.
- 23 Source : www.santegidio.org : « Journée internationale de la paix : faire plus pour mettre un terme aux conflits et à la pauvreté », 21 septembre 2018. Consulté le 17 janvier 2018.
- 24 Marie BALAS, *op.cit*.
- 25 Roberto MOROZZO DELLA ROCCA, *L'art de la paix : la communauté de Sant'Egidio sur la scène internationale*, Paris, Salvator, 2012.
- 26 Entretiens avec Daniela Pompei, février puis mars 2017.
- 27 Entretien avec Mario Giro, février 2017
- 28 Marie BALAS, *op.cit*.
- 29 Marie BALAS, *op.cit.*, p.18
- 30 Marie BALAS, *op.cit*.
- 31 Entretien avec Marco Impagliazzo, février 2017.
- 32 Carnet de terrain, février-mars 2017.
- 33 Marie BALAS, *op.cit*. p. 172.
- 34 Marie BALAS, *op.cit.*, p. 300.
- 35 Carnet de terrain, février-mars 2017.
- 36 Marie BALAS , *op.cit*, p. 484.
- 37 Carnet de terrain, février-mars 2017.
- 38 Carnet de terrain, février-mars 2017.
- 39 Martin GEIGER, Antoine PÉCOUD, *The politics of international migration management*, Londres, Palgrave Macmillan, 2010.
- 40 Par exemple : Commission européenne, « Vers des régimes d'asile plus accessibles, équitables et organisés » *Communication de la commission au Conseil et au Parlement européen*. Bruxelles, 3 juin 2003. (<http://publication.s.europa.eu/resource/uriserv/l33213.FRA>)
- 41 Par exemple : UNHCR, *Legal Avenues to Safety and Protection through Other Forms of Admission*, 18 novembre 2014 (<https://www.ref->

[fid/5594e5924.pdf](#))

42 Par exemple : CARITAS, *Le Caritas del Mediterraneo chiedono canali sicuri ed aperti per l'ingressione legale dei migranti in Europa*, 19 Juin 2014. (http://www.caritasitaliana.it/pls/caritasitaliana/v3_s2ew_consultazione.mostrapagina?id_pagina=5129)

43 La communauté de Sant'Egidio présente par exemple les corridors humanitaires le 4 mai 2016 devant la commission européenne (https://ec.europa.eu/italy/node/1142_it). Elle est aussi présente au dialogue international sur les migrations de l'ONU à New-York en avril 2017.

44 Entretien, Marco Impagliazzo, février 2017.

45 Source : *La Repubblica* (<https://www.repubblica.it/>) et *Il Corriere della Sera* (<https://www.corriere.it/>), recherche d'archives, mai 2017. Mot-clef : *corridoi umanitari*.

46 Source : « corridoi umanitari, Salvini dice sì ma la lega vota no » *Avvenire*, 9 novembre 2016. <https://www.avvenire.it/attualita/pagine/corridoi-umanitari-salvini-dice-si-ma-la-lega-vota-no>

47 Source : « Ok ai corridoi umanitari modello Sant'Egidio. Parola di Salvini (a Formiche) » *Formiche*, 6 juillet 2018 (<https://formiche.net/2018/07/matteo-salvini-corridoi-umanitari-sant-egidio/>).

48 Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, « Pratiques de l'enquête... » *op.cit.*

49 Entretien avec Mario Giro, février 2017 ; Marie BALAS, *op.cit.*

50 Échange par e-mail, 11 février 2017.

51 Décrite notamment par Hélène CHAMBOREDON et *alii*, *op.cit.*

52 Carnet de terrain, février-mars 2017.

53 Hélène CHAMBOREDON et *alii*, *op.cit.* ; Sylvain LAURENS, *op.cit.*

54 Carnet de terrain.

55 L'externalisation de la demande d'asile est le fait de sélectionner des demandeur·euse·s d'asile et potentiel·le·s bénéficiaires d'une protection internationale avant l'entrée dans l'espace Schengen. Dans un contexte de fermeture croissante des frontières, cette procédure donne un pouvoir supplémentaire aux États d'accueil de sélection des personnes ayant, ou non, le droit d'entrer puis de se régulariser sur leur territoire. Elle légitime une politique d'asile choisie tandis que, selon l'article 13§2 de la *Déclaration Uni-*

verselle des Droits de l'Homme : « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

ABSTRACTS

Français

En décembre 2015, le premier protocole d'accord pour la mise en place de corridors humanitaires pour les réfugié·e·s est signé en Italie entre les ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur, et trois organisations chrétiennes à l'origine du projet : la communauté de Sant'Egidio, la Fédération des Églises protestantes (FCEI) et la Tavola Valdese.

Le plaidoyer en faveur des corridors humanitaires est caractérisé par une stratégie de négociations élitaires, de type diplomatique, posant deux types de difficultés analysées dans cet article. Premièrement, les discussions, qui se déroulent à huit-clos ou à l'occasion de rencontres privées et informelles, sont caractérisées par une certaine culture du secret, posant un problème d'accès au·à la chercheur·se. D'autre part, en tant qu'étudiante, ma relation avec les enquêté·e·s peut être lue comme asymétrique, marquée par un rapport de domination influençant fortement mes recherches. En effet, bien que le·la chercheur·se puisse compter sur des méthodes pour dépasser ce rapport de domination – ici, l'observation participante et des entretiens – nous verrons que, dans la mesure où les officiel·le·s sont tenu·e·s de taire des savoirs qui, révélés, pourraient menacer les négociations, l'étude des dispositifs de pouvoir ne peut se passer d'une réflexion d'ordre éthique et politique.

English

In december 2015, an agreement to implement humanitarian corridors for refugees was signed by the Italian Ministry of Foreign Affairs, Ministry of the Interior, and by three Christian organizations: the Sant'Egidio community, the Federation of Italian Protestant Churches (FCEI), and the Tavola Valdese.

It is through an elitist diplomatic strategy, that officials of these organizations pleaded for humanitarian corridors. The discussions were led behind closed doors, or during informal and private meetings. This article tackles two difficulties encountered by the scholar while studying these discussions. First, as they were characterized by a culture of secrecy, how can the scholar reach them? Then, because the young scholar and the officials were in an unbalanced relationship, which can be seen as domination, I ask myself how this interfered with my research. Even though the researcher can rely on tools to overcome these difficulties – here, participant observation and interviews – we will see that, as the officials are tangled with secrets which revealed could threaten the discussions, it doesn't seem possible to carry the research without further political and ethical reflexion.

INDEX

Mots-clés

Humanitaire, Réfugié·e·s, Politiques publiques migratoires, Méthodologie, Éthique de la recherche

Keywords

Humanitarian, Refugee, Migratory public policies, Methodology, Research ethics.

AUTHOR

Raphaëlle Segond

Laboratoire junior Mouvements, ENS de Lyon

raphaelle.segond@ens-lyon.fr